

Bureau de l'état civil

254, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de vouloir servir votre communauté en tant que commissaire aux mariages.

Votre demande doit comprendre :

1. le formulaire de demande ci-joint dûment rempli;
2. votre curriculum vitæ personnel le plus récent;
3. trois (3) lettres de références morales signées par des personnes qui vous connaissent bien et une énumération de vos activités de participation communautaire.

Les modifications récentes à la *Loi sur le mariage* ont entraîné la redéfinition des personnes pouvant se marier en vertu de la common law. Au Manitoba, les mariages entre personnes de même sexe sont permis depuis le 16 septembre 2004. Si vous êtes nommé commissaire, vous devrez célébrer des mariages pour tous les couples.

Pour toute question ou préoccupation, veuillez communiquer avec notre bureau au 204 945-3701 ou au 1 866, 949-9296, par courriel, à vitalstats@gov.mb.ca.

Vous pouvez envoyer les demandes dûment remplies et signées par la poste à l'adresse ci-dessus ou par télécopieur au 204 948-3128 (à l'attention du Service des mariages).

**DEMANDE DE NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX MARIAGES PRIVÉS EN VERTU
DU PARAGRAPHE 7(1) DE LA LOI SUR LE MARIAGE DE LA PROVINCE DU MANITOBA**

NOM	
ADRESSE domiciliaire ou postale	
TÉLÉPHONE domicile, bureau ou cellulaire	

Veillez remplir les sections ci-dessous; ajoutez des pages au besoin.

Questions par catégorie	Réponses	Réservé à l'administration
Exigences prévues par la loi		
Êtes-vous de citoyenneté canadienne?		
Habitez-vous au Manitoba de façon permanente?		
Dans l'affirmative, depuis combien d'années demeurez-vous dans votre quartier résidentiel?		
Date de naissance		
Antécédents professionnels les plus récents		
Entreprise		
Poste		
Durée de l'emploi		
Entreprise		
Poste		
Durée de l'emploi		
Entreprise		
Poste		
Durée de l'emploi		
Engagement communautaire		
Veillez fournir une description de votre participation communautaire (actuelle et passée).		
Pour quelles raisons souhaitez-vous devenir commissaire aux mariages?		

Locaux		
Êtes-vous disposé à célébrer les mariages civils à votre domicile? oui/non		
Veillez décrire les locaux que vous prévoyez utiliser chez vous ou ailleurs.		
Disponibilité des services Veillez indiquer le nombre d'heures.		
Du lundi au vendredi Le samedi Le dimanche		
Quand prenez-vous habituellement vos vacances?		
Langues		
Êtes-vous en mesure d'offrir des services dans une autre langue que le français? oui/non		
Dans l'affirmative, veuillez préciser :	Parlé	Lu
		Écrit
Références Veillez joindre les lettres de référence.		
Nom au complet		
Adresse		
Téléphone (domicile ou travail)		
Emploi ou profession		
Nom au complet		
Adresse		
Téléphone (domicile ou travail)		
Emploi ou profession		
Nom au complet		
Adresse		
Téléphone (domicile ou travail)		
Emploi ou profession		

Signature

Date

Avis en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée

Les renseignements exigés sont recueillis en vertu de la *Loi sur le mariage* pour :

- nommer des commissaires aux mariages;
- déterminer à quel endroit vendre des licences de mariage;
- immatriculer des ecclésiastiques afin qu'ils puissent célébrer les mariages.